

**Commission médicale d'établissement centrale de l'AP-HP
Sous Commission du Temps et des Effectifs Médicaux (CTEM)**

**Groupe des internes et des résidents à diplôme étranger
Réunion du 17 février 2014**

Présents :

Philippe Arnaud, Bahram Bodaghi, Thierry Chinet, Mickaël Fortun, Marie Guerrier, Philippe Hardy, Olivier Héléron, Mathieu Piccoli et Jean-Yves Artigou

Invités :

Nadia Benzekri, Fabienne Lecieux, Robert Nicodème, Adam Tornay, Florence Veber

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 16 décembre 2013

Le compte rendu est approuvé.

2. Autorisation d'exercice des Faisant fonction d'interne : médecins étrangers et médecins français à diplôme étranger

Le Professeur Robert Nicodème, Président de la section Formation et compétences médicales au Conseil national de l'ordre des médecins, accompagné de Monsieur Adam Tornay, Directeur du service juridique du Conseil national de l'ordre des médecins, nous présente les différents cas de figure depuis l'étudiant jusqu'au médecin spécialiste étranger ou à diplôme étranger en passant par les internes et les Faisant fonction d'interne.

L'accent est mis sur la distinction importante entre les praticiens de l'espace économique européen et ceux provenant des autres régions du monde.

En France, le diplôme est directement synonyme d'autorisation d'exercice, ce qui nous distingue d'autres pays comme l'Angleterre.

Le diaporama de cette présentation figure en annexe 1 de ce compte rendu.

3. Prise en charge de l'interne en difficulté

La répétition de plusieurs suicides d'internes interroge le groupe sur les moyens préventifs possibles : détection des internes en difficulté et leur prise en charge.

Fabienne Lecieux, médecin coordonnateur du réseau santé au travail de l'AP-HP, expose les différents recours possibles offerts par la médecine du travail lorsqu'un interne en difficulté souhaite être pris en charge.

Le diaporama de cette présentation figure en annexe 2.

Dans la discussion qui s'en suit, il apparaît plusieurs niveaux d'alerte possibles pour les internes en difficulté :

- la médecine du travail, les internes eux-mêmes,
- une cellule existe au niveau du Syndicat des internes,
- les coordonnateurs qui reçoivent et suivent tout au long de leur cursus les internes,
- le bureau des internes,
- la Commission Vie Hospitalière de la CME...

Il est décidé de réunir ces différents acteurs pour dégager une conduite très pratique. La procédure pourrait passer par un contact téléphonique unique déclenchant une prise en charge personnalisée.

4. Création de nouveaux postes : nouvelles procédures

Marie Guerrier présente la fiche type qu'elle propose pour les demandes de création d'un nouveau poste d'interne. Un calendrier strict doit être respecté et le financement du poste doit être explicité et confirmé.

Cette fiche sera discutée et finalisée à la prochaine réunion du groupe.

5. Application du repos de sécurité

En l'absence de Julien Lenglet, Marie Guerrier informe le groupe d'une nouvelle enquête chez les internes, sur les bases de celle de l'automne dernier, qui sera de nouveau proposée aux internes avant l'été prochain.

6. Nouvelles dispositions réglementaires relatives aux internes

Le Président Loïc Capron demande l'avis du groupe sur un projet de texte réglementaire destiné à clarifier les dispositions relatives aux internes.

Ce texte distribué avec l'ordre du jour entre dans les détails pratiques des conditions de travail de l'interne : rénovation des chambres de garde, valorisation des repas et du logement au cours de la garde, respect des deux demi-journées universitaires par semaine.

Ce projet n'appelle pas de commentaire particulier de la part du groupe et notamment des représentants présents des internes.

7. Commissions de répartition

Les commissions de répartition viennent de se tenir. Concernant les DES de spécialité, il n'y a eu que quelques ajustements, sans variation sensible du nombre de postes.

En revanche, le DES de médecine générale s'est déroulé dans un climat difficile pour l'AP-HP.

L'ARS a prévu de fermer 125 puis 145 postes sur des bases prévisionnelles de non compensation des sorties de cursus par la nouvelle promotion pour le semestre d'été.

La tension s'exerce sur l'AP puisque les postes de l'AP-HP sont choisis en priorité, laissant les conséquences de l'inadéquation s'exercer uniquement sur les autres centres hospitaliers.

La réunion de la commission de répartition s'est déroulée dans un climat extrêmement tendu : la coordination et les représentants des hôpitaux généraux exprimant leurs souhaits de voir fermer de nombreux postes à l'AP-HP. Marie Guerrier et Jean-Yves Artigou se sont opposés à fermer plus de 40 postes à l'AP-HP, ce qui correspondait à la base initiale de l'ARS. Ils se sont heurtés, de façon paradoxale, à des blocages de la coordination de voir fermés certains postes à l'AP-HP comme la gynécologie obstétrique (4 postes), ou les urgences pédiatriques (2 postes), alors même que parallèlement, la coordination réclame que l'AP-HP ferme davantage... La commission n'a donc pas tranché. L'ARS demandant à l'AP-HP de tendre vers la fermeture de 50 postes.

Des échanges doivent avoir lieu dans les prochains jours pour aboutir à une décision la plus consensuelle possible...

8. Stages inter CHU

20 postes financés sont accordés à chaque semestre pour des internes de l'AP-HP désirant effectuer un semestre soit en France soit à l'étranger.

Cette année, 13 stages en France et 7 à l'étranger ont été acceptés. La sélection est difficile car les candidatures sont d'excellente qualité mais la présentation des dossiers est hétérogène.

Pour améliorer notre fonctionnement, Marie Guerrier et Jean-Yves Artigou recevront l'ensemble des candidats avant le jury de sélection de façon à discuter sur des dossiers totalement renseignés.

**Prochaine réunion du groupe :
Lundi 7 avril 2014 à 17 heures
Salle 119 (avenue Victoria)**

Le 18 février 2014

Pr Jean-Yves Artigou
Président du groupe CME des internes